

FERTILISATION

Réflexion sur l'apport et la gestion de matière organique locale

Organisme de développement agricole et rural, le réseau des Civam s'emploie à répondre aux questions accompagnant la demande croissante qui s'exprime sur la matière organique locale, et en particulier la ressource que représentent les déchets végétaux.

"On note, dans nos réseaux agricoles, de plus en plus de demandes de partenariat entre collectivités et profession agricole. Pour les collectivités, la gestion des déchets verts est à la fois un sujet économique et politique. Le Civam s'intéresse donc à trouver des formes de partenariat sur le long terme, en rapprochant les acteurs concernés. Cela pousse à mettre en place des expérimentations", introduit Florian Carlet, animateur du groupement régional des Civam de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La structure publiait, en 2018, un plaidoyer en faveur du retour au sol des matières organiques locales. Les GR Civam Occitanie et Paca se sont associés dans le cadre du programme 'Agricultures durables en Méditerranée', pour travailler sur la gestion de la matière organique locale sur les fermes, en lien avec différents acteurs agricoles et institutionnels. Cette association s'articulait autour des réflexions et initiatives engagées par des groupes d'agriculteurs locaux autour de la fertilité des sols, et notamment de l'utilisation de broyat de déchets verts. "L'accompagnement collectif des Civam émane directement des interrogations et problématiques des agriculteurs", souligne François Marcadé, coordinateur du Civam Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Valoriser les expériences de terrain

"On retrouve aujourd'hui l'intérêt du sol comme vecteur de productivité sur les exploitations, et la jeune génération est en demande d'applications de pratiques agroécologiques", commente Christian Brayer, directeur du LEAP de la Provence Verte, à Saint-Maximin (83). Organisé avec le concours de l'Union européenne via le Fonds européen agricole pour le développement rural, le séminaire organisé dans



Les déchets verts représentent une source de proximité de matière organique, qui contribue à nourrir et structurer les sols. L'offre reste toutefois à structurer, afin de mettre en œuvre des systèmes pérennes et reproductibles.

son établissement a permis de valoriser plusieurs expériences d'approvisionnement et de gestion du broyat de déchets verts, tout en mettant en lumière les enjeux et les leviers de développement.

"D'un côté, on constate qu'il est important de dialoguer avec les intercommunalités qui souhaitent aller vers une valorisation plus vertueuse de leurs déchets verts. Les plateformes sont souvent saturées, et les collectivités font face à des coûts économiques importants, liés au transport et à la valorisation du broyat. De l'autre côté, on est sur des sols méditerranéens globalement pauvres en matière organique, où l'approvisionnement en matière organique d'origine animale peut être difficile selon les secteurs", expose Florian Carlet, pour le Civam Paca.

Les déchets verts, souvent utilisés en compost pour éviter les faims d'azote, représentent une source de proximité de matière organique, qui contribue à nourrir et structurer les sols. L'offre reste toutefois à structurer, afin de mettre en œuvre des systèmes pérennes et reproductibles. Qualité et coût du broyat s'avèrent essentiels. Si la profession agricole plaide généralement pour la gratuité, voire pour une rémunération pour le service rendu, il n'est pas toujours possible pour les collectivités de s'engager sur la gratuité, notamment par rapport au transport.

De manière générale, les Civam observent, par ailleurs, souvent un manque de moyen en temps ou en matériel sur les fermes pour le compostage. "Les agriculteurs sont globalement peu équipés pour le retournement des andains, par exemple. Il y a aussi encore besoin de références pour lever certaines réticences à leur utilisation, en viticulture en particulier", indique Florian Carlet. L'expérimentation contribue ainsi à la production de références et à apporter des réponses aux questionnements des agriculteurs sur

les contraintes pratiques, culturelles et financières.

Au niveau réglementaire, le format des appels d'offres apparaît relativement rigide, et "laisse peu de marge de manœuvre, y compris pour l'expérimentation", note encore Florian Carlet. Le règlement sanitaire départemental est, enfin, jugé non adapté aux déchets verts. La réglementation sur le compostage au champ impose, en effet, plusieurs critères contraignants (déclaration préalable en mairie, modalités d'implantation, distances de dépôts...). "Ils sont concernés au même titre que toutes les matières fermentescibles, alors qu'ils sont finalement peu lessivables", défend Florian Carlet.

Pour le réseau des Civam, la structuration des filières passe par la production de broyat de qualité à moindre prix, la prise en compte des opérations de manutention dans le coût économique, l'acquisition ou la mise en commun de matériel, et la formalisation des logiques d'approvisionnement pour développer durablement la pratique. ■

GABRIELLE LANTES

Des freins à lever

Dans ce contexte, les retours d'expériences viennent mettre en exergue les avantages et freins de la pratique.

ZOOM

Retour d'expérience du Civam Humus de Vidourle

Dans le Gard, le partenariat noué entre le Civam Humus de Vidourle et la Communauté de communes du Sommiérois a permis à 12 agriculteurs de valoriser 3 000 tonnes de déchets verts en 2019. "L'expérience a commencé dans les années 2000. Des agriculteurs, aussi élus dans leurs communes, ont fait le lien entre les besoins des agriculteurs en matière organique locale et les difficultés de gestion des déchets verts des collectivités", raconte Aurélie Gilbert de la Fédération départementale des Civam du Gard. Le Civam a accompagné la démarche sur la formation, les tests de compostage et les protocoles. Le compostage permet d'utiliser un broyat assez grossier. Le com-

post est aussi plus facile à manipuler que le déchet vert.

Le partenariat signé entre le Civam Humus de Vidourle avec la Communauté de communes de Lunel, puis la Communauté de communes du Sommiérois en 2005, qui expédiait ses déchets verts à Montpellier, a permis d'augmenter progressivement les quantités valorisées, jusqu'à atteindre la totalité de la matière produite en 2018. "Avec le bouche-à-oreille, le groupe d'agriculteurs s'est étoffé, et ils sont maintenant une douzaine. Au bout de 15 ans, il y a un vrai lien de confiance", indique Aurélie Gilbert. Un soutien de la Communauté de communes permet d'offrir une subvention aux agriculteurs pour le compostage. La collectivité finance

aussi les actions de sensibilisation, menées par la FD Civam du Gard auprès des scolaires et du grand public. La communication permet notamment d'améliorer la qualité du broyat. Une distribution gratuite de compost est organisée deux fois par an à destination des habitants du secteur, afin de renforcer le message. Des analyses de suivi des métaux lourds et pesticides menés dans le Gard, les Pyrénées-Orientales et l'Hérault ont permis de montrer que les résultats sur déchets verts ne dépassent pas les seuils réglementaires, que ce soit avant ou après compostage. Le compostage permet même de diminuer le niveau des traces de pesticides. ■

G.L.

Essais de compostage de fumier avec AgribioVar

Face aux constats de faim d'azote de maraîchers suivis par l'association des producteurs bio du Var, et à la demande parallèle de centres équestres soucieux de valoriser leur fumier, un GIEE d'agriculteurs a été mis en place, afin de créer des plateformes de compostage et de mutualiser les investissements et coûts de transport. "La plupart du temps, ni centres équestres, ni agriculteurs ne sont équipés pour le transport. Il a donc été décidé de faire appel à un transporteur, qui assure le curage et la livraison, sachant que l'isolement des fermes peut être un frein", explique Sophie Dragon, directrice d'AgribioVar, structure animatrice de la démarche. Afin d'accompagner les agriculteurs, des calendriers de compostage, des suivis et analyses de compost et des formations ont, en parallèle, été mis en place. "L'objectif était de valoriser la ressource locale avec un fumier pas trop mûr pour avoir un effet positif sur la fertilité du sol et un coût moindre qu'avec des produits du commerce", poursuit Sophie Dragon. Toutefois, l'expérience a souligné des difficultés logistiques et techniques.

Pour Vincent Arcusa, paysan boulanger de Tourves, l'utilisation du compost vise à la fois à structurer et à enrichir les sols où sont cultivées des céréales en rotation avec des légumineuses. "L'idée était d'amener des éléments nutritifs autres que l'azote, car on exporte les pailles", précise le producteur. Dans ce but, il a testé, en 2019, un mélange de fumier pré-composté, issu d'un centre équestre voisin, et de déchets verts compostés. Le transport s'avère être la principale problématique. "On ne peut pas être livré tout près à cause des difficultés d'accès à la ferme, et les délais de livraison sont aléatoires en fonction de l'activité du transporteur. La qualité du fumier se révèle d'autre part assez hétérogène, car ce dernier est collecté en benne au gré des apports des centres", témoigne Vincent Arcusa.

AgribioVar relève également la difficulté à démarrer du compostage d'un produit sec, comme le fumier, ainsi que les besoins d'investissement en temps et en matériel relativement importants.

Dans ce contexte, l'association et le GIEE réfléchissent donc désormais à la création de partenariats avec des collectivités et à une installation sur des plateformes existantes. Objectif ? Faciliter la pratique et améliorer le compost en intégrant d'autres sources de matière organique.



AgribioVar a mis en place des formations et outils de suivi pour accompagner un GIEE dédié au compost de fumier de cheval.